



# Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0 Tél. : (418) 829-2206 / Fax : (418) 829-0997  
Courriel : info@stjeanio.ca

**Aux Contribuables de la susdite municipalité**

# **Avis public**

## **RÈGLEMENT 2022-394 LIMITES DE VITESSE**

**Est par les présentes donné  
par la soussignée**

QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil du 6 juin 2022;

QUE le 6 juin 2022, le projet de règlement 2022-394 sur la limitation de vitesse a été présenté ;

QUE le 4 juillet 2022, le règlement 2022-394 sur la limitation de vitesse a été adopté ;

QUE le règlement 2022-394 est entré en vigueur le 5 juillet 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, tout intéressé peut en prendre connaissance au Centre administratif de Saint-Jean, situé au 8, chemin des Côtes, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

**DONNÉ À Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, mardi, 5 juillet 2022**

  
Chantal Daigle

Directrice générale, greffière-trésorière